

POLITIQUE DE L'ENTREPRISE

Vision de l'entreprise

"Etre le partenaire privilégié pour la gestion des déchets spéciaux des entreprises et des collectivités publiques en assurant la pérennité et le développement de la société et une rémunération convenable des actionnaires"

Définition de la politique d'entreprise

La direction de CRIDEC a décidé d'obtenir et de maintenir la certification ISO 9001 et ISO 14001. Cette décision a été prise dans l'optique de satisfaire au mieux ses clients, de motiver ses collaborateurs à une participation active et d'améliorer continuellement la performance environnementale de l'entreprise.

Le laboratoire de CRIDEC SA est accrédité selon la norme ISO / CEI 17025 depuis 2000. Cette accréditation est la reconnaissance formelle et officielle délivrée à un laboratoire d'essai qui dispose des compétences **nécessaires** à l'accomplissement des analyses. En effet, les résultats fournis par notre laboratoire doivent être non seulement crédibles et fiables, mais doivent également satisfaire le client au plus près de ses exigences et être défendables juridiquement en cas de conflit.

Politique Assurance Qualité (ISO 9001) et environnementale (ISO 14001)

- L'équipe de direction est responsable de la politique "Assurance Qualité" et de la politique "Environnementale" de l'entreprise.
- Le maintien de bons rapports avec nos clients au travers d'une collaboration ouverte et du dialogue est prioritaire.
- La qualité de nos services et relations (compétence, disponibilité, amabilité) doivent correspondre aux attentes de nos clients et partenaires. Un accent tout particulier a été donné dans la prise en charge tous déchets produits par le client et dans la traçabilité (utilisation d'un logiciel de gestion adapté aux besoins).
- Les règles et les méthodes établies pour l'amélioration de notre savoir-faire doivent répondre aux exigences du marché et de notre clientèle.
- Le développement personnel et professionnel des collaborateurs est favorisé, condition «sine qua non» pour une motivation de chacun envers l'entreprise.
- La plus haute priorité est accordée à la sécurité et à la protection de la santé de nos collaborateurs, de nos clients, du public en général, ainsi qu'à la protection de l'environnement.
- L'engagement d'un chargé de sécurité et l'établissement de mesures rigoureuses préviennent les risques d'accident. Toutes les installations présentant un certain danger ont fait l'objet d'études de risques. Des aménagements et modifications ont ainsi été réalisés en conséquence.
- Des procédures en cas d'urgence sont établies et exercées périodiquement.

- L'ensemble des collaborateurs est sensibilisé, entraîné et motivé à une participation active pour le maintien et l'amélioration de la sécurité et de la protection de l'environnement.
- La mise sur pied d'une équipe de pompiers d'entreprise améliore encore la sécurité et permet une intervention rapide en cas d'accident.
- L'amélioration de notre compétitivité se fait par la qualité de la gestion et de l'organisation de l'entreprise. Les accords avec nos partenaires ainsi que l'exploitation d'une succursale en Suisse allemande sont les facteurs indispensables à notre développement.
- L'équipe de direction est à l'écoute du marché et examine sans cesse la mise en place de nouveaux services. La stabilisation des déchets ultimes des UIOM sur le site d'Oulens, le traitement des sacs de routes et des sources lumineuses (Lumirec SA) sur le site "Les Portettes" dans la zone industrielle d'Eclépens située à proximité du centre actuel découlent de cette politique d'ouverture et de développement.
- La gestion de l'environnement, de part sa nature, est indissociable des activités de CRIDEC.
- Le dialogue avec nos partenaires preneurs de nos déchets est permanent afin d'optimiser les traitements. La valorisation des matières conditionnées est une priorité.
- L'équipe de direction développe continuellement l'information en organisant des visites des installations et en développant des supports marketing (plaquette, présentation multimédia, site internet, etc..).
- Le dialogue, la transparence, la collaboration avec les autorités nous permettent de démontrer notre volonté de respecter les exigences légales et d'améliorer notre performance environnementale, plus particulièrement en ce qui concerne l'énergie consommée, le traitement des eaux ainsi que l'air vicié émis.

Eclépens, le 4 novembre 2014



Yvan Buehner
Directeur

CRIDEC SA



Olivier Richoz
Resp. exploitation



Laurent Fontana
Resp. processus et IT